

HÔTEL MEURICE. PARIS

A. E. 9-II-1920
Mardi

INDICATIONS DE TRANSMISSION



TÉLÉGRAMME

Berne

No

TAXE PRINCIPALE

Mots

TAXES ACCESSOIRES

POUR

MENTIONS DE SERVICE NON TAXÉES A TRANSMETTRE AU PRÉAMBULE

à

Ador communique

qu'après avoir reçu vos instructions estime nécessaire de concentrer tous nos efforts pour faire admettre point de vue exposé dans memorandum 13 janvier dans note aux puissances du 30 et dans votre déclaration à l'Assemblée fédérale. ^{stop} dispositions générales paraissent bonnes mais tout pourrait échouer si vous ne faites préciser trop de points ^{stop} Ador tient essentiellement à bien vous indiquer sa conviction personnelle.

Mardi Vingt

Nom et adresse de l'expéditeur :

(Ces indications ne sont taxées et transmises que sur la demande de l'expéditeur.)

Mod. 31. GEORGES MICHAU. PARIS. 112

Dodis

